



Machine à ouvrir et à extraire le courrier pour Élections Canada

Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

1. PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

1.01. Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. DÉFINITION DES BESOINS

2.01. Élections Canada a besoin d'une machine à ouvrir et à extraire le courrier pour extraire l'enveloppe extérieure contenant les bulletins de vote spéciaux des enveloppes de retour reçues des électeurs lors de l'élection générale de 2019 et de celles qui suivront.

2.02. La machine sera principalement utilisée lors de scrutins, périodes où EC doit traiter une importante quantité de bulletins de vote spéciaux en peu de temps.

2.03. Plus précisément, la machine doit permettre :

2.04. d'ouvrir l'enveloppe de retour sans endommager son contenu;

2.05. d'extraire l'enveloppe extérieure qui s'y trouve, aux fins de traitement.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'ÉNONCÉ DES CAPACITÉS (EXIGENCES ESSENTIELLES MINIMALES)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, dans un énoncé de capacités, que son système satisfait aux exigences suivantes :

3.01. Livraison, installation et mise à l'essai

Le soumissionnaire doit décrire, de façon suffisamment détaillée, son approche pour la livraison, l'installation et la mise à l'essai de la machine proposée, et présenter un calendrier général. La machine doit être livrée dans les 60 jours calendaires suivants l'attribution du contrat. L'approche proposée doit également faire état des travaux de préparation sur place qu'Élections Canada pourrait devoir effectuer.

3.02. Spécifications fonctionnelles

Le soumissionnaire doit décrire, de façon suffisamment détaillée, la machine proposée et démontrer qu'elle satisfait aux spécifications fonctionnelles obligatoires qui suivent :

- a) Permettre d'ouvrir plus de 30 000 articles de courrier par jour;
- b) Permettre d'ouvrir une enveloppe et d'en extraire le contenu sans intervention humaine lors du processus d'extraction;
- c) Permettre d'ouvrir toute enveloppe, qu'elle soit de dimensions normales ou non (3,6 sur 5,6 pouces à 4 $\frac{7}{8}$ pouces sur 9 $\frac{1}{2}$ pouces).
- d) Être dotée d'un mécanisme de comptage et pouvoir produire des rapports sommaires quotidiennement ou par lot.
- e) Être dotée d'un distributeur à courroie pouvant être chargé lors du traitement.
- f) Offrir des interfaces utilisateurs permettant de programmer les tâches et d'en faire le suivi dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (français ou anglais).
- g) Posséder un circuit de détection des blocages;
- h) Présenter un encombrement inférieur à 25 pieds sur 10 pieds.

3.03. Formation

Le soumissionnaire doit décrire, de façon suffisamment détaillée, son approche en matière de formation pour les employés sur place dans la région de la capitale nationale.

3.04. Soutien

3.04.01. **Soutien en temps de période électorale**

- a) Durant la période de préparation, le fournisseur doit assurer la prestation de services d'entretien préventif pour vérifier que la machine demeure entièrement fonctionnelle.
 - i. Le Comité exécutif d'EC établit une date de retour à l'état de préparation, à laquelle EC doit être prêt à pour un événement électoral. La date de retour à l'état de préparation est fixée de quatre à six mois avant la délivrance des brefs. Le responsable technique informera l'entrepreneur de la date de retour à l'état de préparation aussitôt qu'elle sera établie.

- ii. Lors d'un événement électoral, EC mène ses activités selon un calendrier à rebours allant du premier jour de la période électorale, qui correspond au jour 36 ou plus (selon la date à laquelle le gouvernement décide de délivrer les brefs), jusqu'au jour de l'élection, qui correspond au jour 0.
- b) En période électorale, le fournisseur doit offrir un soutien important pour garantir que la machine peut ouvrir les enveloppes et en extraire le contenu rapidement et efficacement, afin que les bulletins puissent être traités dans les délais prévus. Il doit fournir une « solution globale de soutien pour scrutin » qui satisfait aux exigences de soutien supérieur énoncées aux paragraphes i) à iii)
- i. Du jour 14 au jour 0 inclusivement, le fournisseur doit assurer un service d'entretien sur appel, et intervenir dans un délai de quatre heures après réception de l'appel d'Elections Canada demandant un entretien sur place. Il doit accuser réception de cet appel dans les 15 minutes suivantes si personne n'y a répondu de vive voix.
 - ii. Du jour 14 au jour 0 inclusivement, le fournisseur doit assurer un service d'entretien sur appel du lundi au vendredi, de 7 h à 21 h.
 - iii. Du jour 14 au jour 0 inclusivement, le fournisseur doit assurer un service d'entretien sur appel les deux fins de semaine précédant le jour de l'élection (jour 0), pour une période diurne de huit (8) heures à déterminer avec lui.

3.04.02. **Soutien entre les scrutins**

- a) Entre les scrutins, la machine ne sera vraisemblablement pas utilisée; le personnel d'EC veillera à son entretien préventif, selon les recommandations du fournisseur, afin qu'elle demeure entièrement fonctionnelle.

3.05. Service d'entretien

Le soumissionnaire doit décrire, de façon suffisamment détaillée, son approche en matière de soutien et d'entretien, et démontrer qu'elle satisfait aux exigences pour le service d'entretien.

- a) Un plan de service d'entretien quinquennal (comprenant la première année du contrat) doit être inclus à l'achat de la machine, avec possibilité d'entente de service annuelle pour la vie utile restante de la machine.
- b) L'entente de service doit être forfaitaire, et couvrir les coûts des pièces, de la main-d'œuvre et des déplacements et dépenses connexes dans la région de la capitale nationale.

- c) L'entente de service doit prévoir tout type de service demandé, notamment :
 - i. étalonnage;
 - ii. entretien régulier;
 - iii. mises à jour du logiciel et du micrologiciel, s'il y a lieu.

4. APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT

Le présent achat est assujéti à aux accords commerciaux suivants:

- a) Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- b) Accord de libre-échange Canada-Chili
- c) Accord de libre-échange Canada-Colombie
- d) Accord de libre-échange Canada-Honduras
- e) Accord de libre-échange Canada-Corée
- f) Accord de libre-échange Canada-Panama
- g) Accord de libre-échange Canada-Pérou
- h) Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)

5. FOURNISSEUR PRÉSÉLECTIONNÉ – JUSTIFICATION

- 5.01. Après de vastes recherches, il a été établi qu'une seule entreprise offre une machine à ouvrir et à extraire le courrier d'usage général, entièrement automatisée et autonome, qui permet d'extraire le contenu d'une enveloppe sans intervention humaine (outre le chargement initial des enveloppes), la livraison, l'installation, la mise à l'essai, la maintenance et le soutien qui rencontre les critères minimums identifiés ci-haut.

6. EXCEPTION(S) AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

Les exceptions suivantes au Règlement sur les marchés de l'État sont invoquées pour cet achat : paragraphe 6d) une seule personne est capable d'exécuter le marché.

7. PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ OU DATE DE LIVRAISON

La période du contrat proposé est à partir de la date effective (estimée au 14 juin 2019) jusqu'au 31 mars 2020 (période initiale) avec l'option de prolonger la durée du contrat de cinq périodes supplémentaires d'au plus une année chacune, jusqu'au 31 mars 2025.

8. COÛT ESTIMATIF DU CONTRAT PROPOSÉ

La valeur estimée du contrat, y compris toute option, est de 179 500,00\$ (TPS/TVH en sus).

Description du service	Total
Première nomination pour la 43e élection générale	123 300,00 \$
Durée initiale totale	123 300,00 \$
Périodes d'option 1 à 5, qui comprennent les coûts d'un événement électoral supplémentaire	56 200,00\$
Total de la période de prolongation	56 200,00 \$
Valeur maximale du marché	179 500,00 \$

9. NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Élections Canada a l'intention d'attribuer un contrat pour les services ci-après énoncés à Insource Corporation au 85 Citizen Ct no6, Markham, ON L6G 1A8.

10. DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS. PPLIERS' RIGHT TO SUBMIT A STATEMENT OF CAPABILITIES

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. DATE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation des déclarations de capacités est le 11 juin 2019 à 14h00 (heure de Gatineau).

12. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Stefania Menasce
Conseillère, Services de l'Approvisionnement et Contrats
Élections Canada
30 rue Victoria
Gatineau (Québec) K1A 0M6

Tel: (819) 939-1587
proposition-proposal@elections.ca